

Projet de résolution Palestine-Israël

Appel à une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien par des moyens pacifiques

Le Comité exécutif d'IndustriALL Global Union est choqué et scandalisé par les actes inhumains dont nous avons été témoins à Gaza et en Israël. Nous saluons le cessez-le-feu temporaire actuellement en vigueur ainsi que la libération d'otages et de prisonniers et nous nous joignons aux appels réitérés du secrétaire général des Nations Unies en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et durable, de la libération inconditionnelle de tous les otages, avec garantie de leur sécurité, et de l'acheminement d'une aide correspondant aux besoins humanitaires de la population de Gaza, où une catastrophe humanitaire se déroule sous nos yeux.

Nous appelons à la cessation de l'occupation des territoires palestiniens par Israël et à la réalisation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Nous appelons également à la levée du blocus imposé à Gaza.

Nous condamnons sans équivoque l'attaque menée par le Hamas en Israël le 7 octobre, au cours de laquelle plus de 1.000 Israéliens ont été brutalement tués et plus de 200 pris en otage. Nous condamnons les attaques continues du Hamas, tout comme nous condamnons avec la plus grande fermeté la punition collective infligée par Israël à la population palestinienne de Gaza, qui constitue une violation flagrante du droit humanitaire international en vertu de l'article 33 de la quatrième convention de Genève. La contre-attaque disproportionnée d'Israël sur Gaza a jusqu'à présent entraîné la mort de milliers de Palestiniens et provoqué une catastrophe humaine pour des centaines de milliers de civils à Gaza.

Nous demandons la protection de tous les civils, conformément au droit international humanitaire et aux normes internationales en matière de droits humains.

Conformément à la décision adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 27 octobre 2023, nous lançons un appel en faveur d'un accès humanitaire complet, immédiat, sûr, sans entrave et durable – y compris, mais sans s'y limiter, l'eau, la nourriture, les fournitures médicales, le carburant et l'électricité – afin de répondre aux besoins les plus fondamentaux de la population civile palestinienne dans la bande de Gaza.

Nous demandons également la libération immédiate et inconditionnelle de tous les civils retenus en otage, et exigeons que leur sécurité, leur bien-être et leur traitement humain soient assurés conformément au droit international.

Nous demandons que les deux parties respectent le droit international et que tous les crimes de guerre fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites approfondies. Les lois applicables à prendre en considération sont les conventions de Genève de 1949 et le statut de Rome de la Cour pénale internationale.

Nous déplorons les attaques intentionnelles contre la population civile, les attaques délibérées contre des hôpitaux, des écoles, des édifices religieux ou des monuments historiques, ainsi

que les attaques intentionnelles menées en sachant qu'elles causeront incidemment des pertes en vies humaines, des blessures ou des dommages aux infrastructures civiles.

Nous appelons à ce qu'il soit mis fin à l'occupation des territoires palestiniens par Israël et à ce que le droit du peuple palestinien à l'autodétermination soit respecté. Par ailleurs, nous soutenons pleinement l'appel du mouvement syndical mondial, tel qu'énoncé dans la déclaration conjointe du groupement Global Unions du 11 juillet 2023, sous la conduite des organisations syndicales internationales, à envisager et à poursuivre toutes les options possibles pour cibler et faire pression sur les entreprises, les employeurs et les investisseurs qui sont impliqués dans, ou qui facilitent l'expansion et la poursuite des colonies israéliennes illégales dans les territoires occupés.

Nous réitérons notre appel à une cessation immédiate des hostilités et à la reprise des négociations en vue de parvenir à une solution juste et durable du conflit, qui ne peut être obtenue que par des moyens pacifiques, sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies, et en plein accord avec le droit international, sur la base de la solution à deux États.

En tant que syndicats, nous défendons la paix, la justice, la liberté, l'égalité de droits, la démocratie, la dignité humaine et l'égalité souveraine de tous les peuples et de tous les États. Le Comité exécutif d'IndustriALL Global Union appelle tous nos affiliés à se mobiliser en faveur de la fin de la guerre, en faveur des droits et de la sécurité des peuples palestinien et israélien, ainsi que pour une solution pacifique et juste du conflit.

Dans le même temps, nous devons défendre la liberté de réunion afin de garantir que les citoyens puissent manifester pacifiquement. Nous devons lutter contre la polarisation, qui est alimentée par la désinformation ou l'ignorance, et nous devons nous élever contre l'intolérance religieuse, en particulier les forces de l'antisémitisme, le sectarisme antimusulman et toutes les formes de discours de haine qui peuvent conduire à une plus grande conflagration. Notre solidarité est cruciale en ce moment.
